



BRÈVES ÉCONOMIQUES PROCHE-ORIENT, IRAK, IRAN

N° 01 – du 2 janvier au 9 janvier 2025

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH
EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(AMMAN, BAGDAD, JÉRUSALEM, LE CAIRE, TÉHÉRAN, TEL-AVIV)

ZOOM : LIBAN - PREMIÈRES PERSPECTIVES SUR LA RECONSTRUCTION

La problématique de la reconstruction du Liban suite à la guerre avec Israël vient s'ajouter à celle du redressement d'un pays en crise profonde depuis 2019. Il est à ce titre intéressant de revenir sur les expériences les plus récentes en matière de reconstruction, en 2006 et en 2020, qui n'ont pas permis d'inscrire le Liban sur une trajectoire de développement soutenable en dépit d'un soutien financier international important.

La reconstruction suite à la guerre de l'été 2006 avait bénéficié d'un soutien extérieur substantiel. Le niveau des dommages avait été estimé à 3,2 Md\$ (15% du PIB), concentré avant tout dans les infrastructures (ponts, routes, aéroport, réseaux, usines) ainsi que dans l'immobilier. Les pays du Golfe avaient effectué un dépôt d'1,5 Md\$ à la Banque du Liban et fourni des dons dépassant 1 Md\$ pour financer des dédommagements et des travaux de reconstruction. L'Iran et le Hezbollah avaient quant à eux assuré une partie de l'effort de reconstruction des bâtiments, notamment dans la banlieue sud de Beyrouth. La conférence de Paris III de janvier 2007 avait permis de réunir des engagements de 7,5 Md\$ (dont 500 M€ de la France), mais dont la moitié seulement aurait été décaissée, dans un contexte de mise en œuvre limitée des conditionnalités agréées en matière de réformes.

L'explosion du port de Beyrouth le 4 août 2020 a suscité un nouvel effort financier international. Après la conférence CEDRE de 2018, qui avait permis de mobiliser 11 Md\$ d'aide-projet in fine non-décaissée en l'absence de respect des conditionnalités, les bailleurs ont décidé d'apporter un soutien direct à la population, afin d'inciter l'État libanais à adopter un programme FMI (sans succès). La reconstruction des quartiers sinistrés a ainsi été conduite via des fonds multiples. Dans le reste du pays, l'aide internationale, estimée à environ 1,5 Md\$/an, a été destinée à 90% aux populations vulnérables à travers l'aide humanitaire et le financement de filets sociaux, d'écoles et d'hôpitaux. Dans le même temps, les grandes infrastructures publiques n'ont été ni reconstruites dans les zones sinistrées (zone non-conteneurisée du port de Beyrouth, centre de commande d'Électricité du Liban), ni réhabilitées dans le reste du pays (aéroport, routes, réseaux d'électricité, d'eau et de télécommunications).

Les financements disponibles pour la reconstruction suite à la guerre de 2024 demeurent incertains. Les destructions sont plus importantes qu'en 2006, mais elles se concentrent dans l'immobilier et concernent moins les infrastructures publiques. La Banque mondiale estime que la guerre a causé à fin octobre 2024 des dommages physiques de 3,4 Md\$. Ces estimations seront revues à la hausse dans une prochaine étude, dans la mesure où la guerre s'est poursuivie à haute intensité pendant un mois. Selon de premières estimations, le coût du déblaiement et de la reconstruction pourrait dépasser 7 Md\$ (soit 30% du PIB). Les capacités budgétaires de l'État libanais sont toutefois très contraintes ; seule une enveloppe de 26 M\$ ayant été prévue à ce stade. Le niveau de financement qui sera apporté par la diaspora est hautement incertain, tout comme la capacité du Hezbollah et de l'Iran à mobiliser et acheminer des fonds suite à la guerre et à la chute du régime Assad. Les bailleurs occidentaux et golfeques n'ont quant à eux pas annoncé à ce stade de financements supplémentaires destinés à la reconstruction, dans l'attente du nouveau gouvernement et de la mise en œuvre des réformes.

Des opportunités pourraient se matérialiser sur les enjeux d'économie circulaire liés à la reconstruction. Le volume important de destructions et les contraintes financières plaident en effet en faveur d'une approche circulaire de recyclage des débris pour la reconstruction. À moyen terme, en cas de redressement global du pays, des opportunités économiques plus significatives émergeront alors compte tenu du besoin de redéveloppement des grandes infrastructures de transports, d'électricité, d'eau et de télécommunications.

LE CHIFFRE À RETENIR

3,4 Mds \$

MONTANT DES DOMMAGES
PHYSIQUES FIN OCTOBRE 2024

Service Économique Régional de Beyrouth

ÉGYPTE

1. REDRESSEMENT DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE AU 1^{ER} TRIMESTRE 2024/2025

Le [PIB réel](#) de l'Égypte a enregistré une croissance de 3,5% au T1 de l'exercice 2024/25 (juillet à septembre 2024), soit un niveau supérieur au taux de croissance observé sur la même période de l'année précédente (2,7%) mais inférieur aux prévisions du FMI pour l'ensemble de l'exercice 2024/25 (4,1%). Cette reprise est portée par la croissance du secteur manufacturier non pétrolier (+7,1%). D'autres secteurs, tels que le transport et le stockage (+15,6%), les TICS (+12,2%), le tourisme (+8,2%), le commerce de gros et de détail (+4,6%), l'agriculture (+2,7%) et la construction (+5,3%), ont également contribué à cette croissance. Cependant, la contraction significative d'activité du canal de Suez (-68,4% en glissement annuel) résultant des tensions en mer Rouge et la baisse de 8,9% de l'activité du secteur extractif ont pesé sur les performances globales. Enfin sur la même période, les investissements privés ont augmenté de 30% en g.a s'établissant à 133,1 Mds EGP (2,63 Mds USD), tandis que les investissements publics ont chuté de 60,5% en g.a, atteignant 57 Mds EGP (1,13 Md USD).

2. SIGNATURE DU SLA ENTRE LE FMI ET L'ÉGYPTE

Le 24 décembre, les services du FMI et les autorités égyptiennes sont parvenus à un [accord](#) (« Staff Level Agreement ») sur la quatrième revue de l'accord au titre du mécanisme élargi de crédit. Sous réserve d'une approbation par le conseil d'administration du FMI, l'adoption de la 4^{ème} revue doit permettre le décaissement de 1,2 Md USD. Cet accord prévoit notamment un recalibrage de la trajectoire d'assainissement budgétaire, l'objectif d'excédent primaire étant ramené de 4,5% à 4% du PIB pour l'exercice 2025/26, et inchangé pour 2026/27 (5% du PIB). Ce recalibrage doit permettre d'augmenter la marge de manœuvre budgétaire pour les programmes sociaux essentiels bénéficiant aux groupes vulnérables et à la classe moyenne, tout en garantissant la viabilité de la dette. Parallèlement, la [décision](#) relative au décaissement du premier volet de l'assistance macro-financière de l'UE (1 Md EUR) a été adoptée le 20 décembre 2024, permettant le versement des fonds.

3. INSTAURATION D'UNE TAXE SUR LES TÉLÉPHONES PORTABLES IMPORTÉS

À partir du 1^{er} janvier 2025, les [téléphones portables](#) importés en Égypte seront soumis à des droits de douane et taxes de 38,5 %, selon une annonce de

l'Autorité nationale de régulation des télécommunications. Les téléphones importés et activés avant cette date ne seront pas concernés, les expatriés et touristes utilisant des cartes SIM non égyptiennes étant également exemptés. Cette mesure vise à réduire les importations illégales, qui représenteraient environ 95 % des téléphones introduits dans le pays, causant des pertes annuelles estimées à 5-6 Mds EGP (162-194 M USD) pour l'État. Parallèlement, le gouvernement serait en train d'élaborer un [plan quinquennal](#) visant à produire localement 100 M d'appareils par an, dont 25% destinés au marché local et 75% à l'exportation, pour renforcer la souveraineté industrielle et stimuler l'économie.

4. LANCEMENT D'UNE NOUVELLE INITIATIVE POUR LE SOUTIEN DU DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR INDUSTRIEL

Le 29 décembre, l'Égypte a lancé une [initiative de soutien à l'industrie qui doit permettre d'allouer des financements à des entreprises privées](#) afin de faciliter l'acquisition d'équipements productifs. Le programme devrait mobiliser au total 30 Mds EGP (soit 575 M EUR). Il ambitionne de cibler prioritairement les secteurs de l'industrie pharmaceutique, l'agroalimentaire, le textile, les mines et les matériaux de construction, et de se concentrer sur des régions stratégiques comme la Haute-Égypte et la Zone économique du canal de Suez. Annoncé conjointement par le Ministre des Transports et vice Premier Ministre en charge de l'Industrie, ainsi que le Ministre des Finances, le programme prévoit d'accorder des prêts pouvant atteindre jusqu'à 100 M EGP (1,9 M EUR) pour certaines entités, à un taux d'intérêt subventionné de 15% sur 5 ans. Cette initiative vise à développer l'appareil productif domestique pour stimuler la production locale, réduire les importations et favoriser l'industrialisation du pays et son intégration dans les chaînes de valeur internationales. Elle vient compléter deux programmes de la Banque Centrale d'Égypte visant à faciliter l'octroi de prêts bancaires aux entreprises industrielles.

5. REPRISE DES ACTIVITÉS DE DÉVELOPPEMENT SUR LE CHAMP GAZIER OFFSHORE ZOHR

Le 5 janvier, le Ministre du Pétrole et des Ressources Minérales a annoncé [la reprise des activités de développement et prospection sur le champ gazier offshore Zohr](#), le plus important de Méditerranée (capacité de production de 3,2 Mds pieds cubes par jour - bcf/f), aujourd'hui exploité par l'entreprise italienne ENI. Le champ gazier a en effet vu sa production chuter (fonctionnement à 40 % de ses capacités au cours du premier semestre 2024), en

raison de problèmes techniques majeurs. Le Ministre a notamment précisé que deux nouveaux puits seraient forés dans la zone dès janvier. Pour rappel, les autorités égyptiennes souhaitent en effet relancer la production domestique gazière qui a enregistré une chute conséquente. Au rythme actuel de production, le pays produit 4,3 Mds bcf/j, alors que la demande intérieure dépasse 6 Mds bcf/j. Ce déficit a contraint l'Égypte, qui exportait du gaz naturel depuis 2017, à relancer massivement les importations de gaz naturel liquéfié (GNL) en 2024 pour combler le déficit de production et assurer sa sécurité énergétique (les centrales thermiques à gaz assurant 80% de la production d'électricité dans le pays).

IRAK

1. PROJET DE CONSTRUCTION D'UN OLÉODUC BASSORA-HADITHA

Le cabinet du Premier Ministre a approuvé le 30 décembre un projet de construction d'un oléoduc qui reliera Bassora, où se situent la majorité des champs de pétrole du pays, et Haditha, ville située sur l'Euphrate, dans la région de l'Anbar. Ce projet serait financé par l'accord «pétrole contre infrastructures» signé entre les gouvernements irakien et chinois en 2019. Cet oléoduc ouvrirait la voie d'une part à un oléoduc Haditha-Kirkouk, qui permettrait à l'Irak de pouvoir exporter le pétrole des champs du sud du pays vers la Turquie et d'autre part à un oléoduc Haditha-Aqaba (Jordanie), qui permettrait d'exporter du pétrole via la mer Rouge. La diversification des routes d'exportation de pétrole est cruciale pour l'Irak, le pays dépendant entièrement du terminal d'exportation de Bassora (situé sur le golfe persique) à l'heure actuelle.

2. FORTE HAUSSE DE LA BOURSE EN 2024

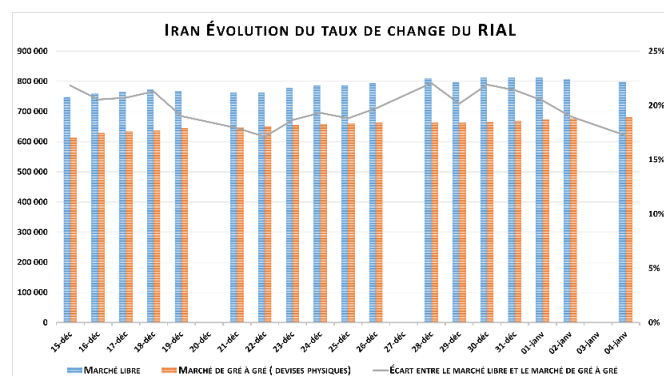
L'indice RSISX USD développé par Rabee Securities/Bloomberg, qui mesure le marché boursier irakien (*Iraqi Stock Exchange, ISX*), a fini l'année 2024 en hausse de 45% (après une performance de +97% en 2023). Ces performances s'expliquent par la stabilité politique et sécuritaire dont bénéficie l'Irak depuis plusieurs années, et ce malgré le contexte géopolitique régional, ainsi que par un budget expansionniste voté en 2023 et renouvelé en 2024. Les banques privées, qui constituent la grande majorité des entreprises cotées à l'ISX, ont également bénéficié de la dynamique d'inclusion financière – le cabinet du Premier Ministre avait indiqué fin 2024 qu'au cours des deux dernières années le nombre de compte

bancaires (14 millions) avait augmenté de 20% et le nombre d'utilisateurs de cartes bancaires (20 millions) de 48%. La capitalisation boursière totale de l'ISX reste cependant très faible : 17 Md USD, soit 6,5% du PIB.

IRAN

1. LE RIAL ATTEINT SON NIVEAU LE PLUS BAS EN JANVIER

Le cours du rial sur le marché libre a fortement chuté ces dernières semaines, atteignant un niveau record de 1 \$ = 815 000 IRR au 9 janvier, alors que le seuil historique de 1 \$ = 700 000 IRR avait déjà été franchi début décembre (baisse de 16% sur la période). Cette rapide dégradation a été concomitante avec la mise en œuvre du marché de change de gré à gré entre exportateurs et importateurs, se substituant à l'ancien taux administré NIMA II, avec une parité plus proche du marché libre - ce qui aurait dû ralentir la chute du taux libre par effet de report partiel de l'offre sur le marché de gré à gré. Ce marché a également connu une dépréciation importante depuis son lancement, passant de 1 \$ = 560 000 IRR au 14 décembre à 1 \$ = 680 000 IRR début janvier (baisse de 21%), alors que la Banque Centrale avait annoncé qu'elle entendait encadrer sa volatilité à 5%. Dans les faits, le taux de gré à gré a suivi les évolutions du cours libre sur la période, avec un différentiel compris entre 17% et 22% (cf. graphique). La presse iranienne impute cette dégradation globale du marché de change à une conjonction de facteurs, dont **(i)** la chute des exportations de pétrole vers la chine en novembre (-0,5 MBJ), **(ii)** le renversement de Bachar Al-Assad en Syrie et **(iii)** l'imminence de l'investiture de Donald Trump et les incertitudes en résultant quant à la politique de la prochaine administration américaine vis-à-vis de l'Iran. Contrairement aux précédentes crises de change cette année, notamment au lendemain de l'attaque iranienne sur le sol israélien le 13 avril, aucune injection massive de devises par la Banque Centrale pour enrayer la chute n'a cette fois-ci été constatée.



2. HAUSSE DE 13,8% DE LA BOURSE DE TÉHÉRAN

L'indice principal de la bourse de Téhéran a augmenté de 13,8% depuis le 10 décembre dernier. Cette situation est attribuable à l'anticipation par les investisseurs de l'excédent de recettes en rials pour les exportateurs résultant du passage du taux NIMA II au taux de gré à gré, plus proche du taux de marché. Cette hausse conjoncturelle a rendu ces dernières semaines le marché boursier plus attractif que celui des devises et de l'or, malgré les baisses d'activité industrielles sur la période du fait des pénuries d'électricité. Signe du dynamisme du marché, l'introduction en bourse du sidérurgiste Foolad Sirjan a suscité un fort engouement avec 1,5 million de comptes boursiers ayant acquis 7% de son capital pour un montant de 24 M\$ en moins de 45 minutes.

3. LE GUIDE SUPRÊME AUTORISE LE RÉEXAMEN DES CONVENTIONS DE RFT ET DE PALERME

À la demande du Président de la République, le Guide Suprême a demandé au Conseil de discernement de réexaminer les conventions de RFT et de Palerme, dont la ratification est exigée par le GAFI pour envisager à terme une sortie de l'Iran de sa liste noire. La presse locale relaie que cette autorisation du Guide Suprême tend à montrer une volonté du régime de procéder à la ratifier de ces conventions.

ISRAËL

1. LA POPULATION D'ISRAËL DÉPASSE LES 10 M D'HABITANTS

En 2024, selon le Bureau central des statistiques, la population d'Israël a dépassé les 10 millions d'habitants avec un taux de croissance démographique de 1,1%, soit 0,5% de moins qu'en 2023. 82 700 israéliens ont quitté le pays au cours de l'année contre 23 800 personnes qui y sont revenues. 32 800 juifs ont réalisé leur Alya. D'après le CBS, 81% des émigrants quittant Israël en 2024 avaient moins de 49 ans et 24% moins de 19 ans. La majorité des partants seraient de jeunes ménages (avec enfants), dont la contribution à l'économie est importante (taux d'emploi élevé dans cette catégorie d'âge et forte consommation privée).

2. BOURSE DE TEL AVIV : RENDEMENTS SOLIDES EN 2024

Malgré la guerre, 2024 a été une année favorable à l'épargne en Israël – la meilleure année depuis 2021 et la deuxième meilleure de la décennie. Les investisseurs dans les fonds de pension, de prévoyance et de formation continue ont bénéficié

de rendements particulièrement élevés. Les indices de Tel Aviv 25 et celui de Tel-Aviv 125 ont tous deux augmenté de 28% l'an dernier. Comme en 2021, les marchés israéliens ont connu 11 mois positifs pour l'épargne et un seul mois (avril) négatif. Les fonds de pension ont enregistré un rendement annuel de 15,2% pour les plus jeunes jusqu'à l'âge de 50 ans, 13,3% pour les personnes entre 50 à 60 ans et des placements de 10,3% pour celles âgées de plus de 60 ans.

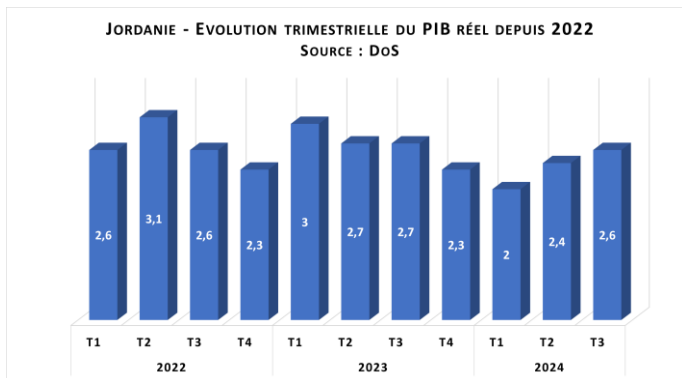
3. LA BANQUE CENTRALE MAINTIENT SON TAUX DIRECTEUR À 4,5%

Le comité monétaire a décidé le 6 janvier de maintenir le taux directeur à 4,5%. Depuis la précédente décision, le shekel s'est apprécié de 0,5% par rapport au dollar et de 2,4% par rapport à l'euro. La prime de risque mesurée par les spreads des CDS et des obligations d'État a considérablement diminué, mais elle reste à un niveau supérieur à son niveau d'avant-guerre. Le marché israélien des capitaux a connu une année positive avec des hausses des principaux indices boursiers, et se distingue positivement par rapport aux principaux marchés mondiaux. Cependant, l'impact de la guerre, l'incertitude géopolitique et l'inflation, qui reste supérieure à la fourchette cible de la Banque Centrale et devrait augmenter au cours du premier semestre, ont motivé la décision de la Banque de maintenir le taux directeur au même niveau.

JORDANIE

1. CROISSANCE DE +2,6% DU PIB AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2024

Selon le Département des statistiques (DoS), le PIB en volume a augmenté de +2,6% au troisième trimestre (T3) 2024 par rapport au T3 2023. L'industrie extractive a atteint le taux de croissance le plus élevé (+10,5%, contribution au PIB de 2,3%), suivi par le secteur agricole (+6%, contribution au PIB de 4,3%), le secteur manufacturier (+4,3%, contribution au PIB de 19%), et le secteur de l'électricité et de l'eau (+4,2%, contribution au PIB de 2%). Le secteur de la construction (contribution au PIB de 3,1%) a en revanche enregistré une contraction de -0,4 % en g.a.



2. HAUSSE DE 1,7% DE L'INDICE DE CONFIANCE DES INVESTISSEURS AU 3^{ÈME} TRIMESTRE 2024

Selon le Jordan Strategy Forum, l'indice de confiance des investisseurs en Jordanie (le Jordan Investor Confidence Index) a augmenté de +1,7% au T3 2024, par rapport au trimestre précédent. Il s'agit de la deuxième hausse trimestrielle observée après cinq baisses successives. L'indice est passé de 170,7 au T2 2024 à 173,6 au T3 2024. Cette augmentation résulte de la hausse de l'indice de confiance dans le système financier (148,3 au T2 2024 contre 159,1 au T3 2024). L'indice de confiance dans le système monétaire n'a quant à lui pas évolué depuis le T1 2024 (200 au T1, T2 et T3 2024) et l'indice de confiance dans l'économie réelle a diminué (167,3 au T2 2024 contre 161,8 au T3 2024).

3. BAISSÉ DE 25 PB DES TAUX D'INTÉRÊTS

La Banque Centrale de Jordanie (BCJ) a annoncé une baisse des taux d'intérêts de ses instruments de politique monétaire de 25 points de base à compter du 22 décembre 2024. Le taux directeur est ainsi désormais de 6,5%. Cette décision fait suite à la diminution par la Réserve fédérale des Etats-Unis de ses taux d'intérêts, de 25 points de base également, intervenue le 18 décembre. Pour rappel, cette diminution est la troisième consécutive (après celles de septembre et novembre) après 4 augmentations successives de 25 points de base intervenues en février, mars, mai et juillet 2023.

LIBAN

1. ESTIMATION DE L'AMPLEUR DES DESTRUCTIONS À BEYROUTH PAR LE CNRS LIBAN

Le CNRS-Liban a publié fin décembre une [étude estimant les dommages](#) causés par les bombardements israéliens du 8 octobre 2023 au 27 novembre 2024, date d'entrée en vigueur du cessez-le-feu. À partir de l'analyse d'images satellitaires, le CNRS-L estime que, dans la banlieue sud de Beyrouth, 353 immeubles auraient été

complètement détruits (soit 1% du parc de la zone) et 6000 auraient subi des dégâts plus ou moins prononcés (soit 17% du total), générant un volume de débris compris entre 1,2 et 1,7 M m³, soit 2 à 3,9 M de tonnes. Par ailleurs, dans le sud du Liban, environ 2200 hectares de forêts et végétations auraient subi des incendies. Au total, selon le CNRS-L, les activités agricoles auraient été perturbées dans environ 130 000 hectares (soit 25% des terres arables du Liban).

2. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE APRÈS 2 ANS DE VACANCE

Après deux ans et deux mois de vacance présidentielle, les députés ont élu le 09 janvier le commandant des forces armées libanaises, Joseph Aoun, comme 14^{ème} Président de la République Libanaise. M. Aoun a recueilli 99 voix sur 128 lors du second tour de la session parlementaire, bénéficiant ainsi d'un large consensus auprès de la classe politique. Lors de son discours d'investiture, le nouveau président, qui s'est engagé à lancer rapidement les consultations pour la formation d'un gouvernement, a affirmé que son mandat signait l'entrée dans une nouvelle ère pour le Liban. Il s'est engagé à œuvrer pour l'adoption de la réforme de l'indépendance de la justice, à rendre « le monopole des armes aux autorités » et à protéger les frontières du pays en mettant fin « aux mafias et aux trafics de drogue ». S'agissant de la résolution de la crise financière et bancaire que traverse le pays depuis 2019, Joseph Aoun a déclaré qu'il sera « intraitable sur l'argent des déposants » et que « les banques devront être soumises à la loi, avec pour seul le secret le secret professionnel ».

TERRITOIRES PALESTINIENS

1. BAISSÉ DE 50% DE LA BOURSE DE PALESTINE EN 2024

La Bourse de Palestine a annoncé dans un communiqué que la valeur commerciale de l'année 2024 s'élevait à environ 164 M USD, enregistrant une baisse de 50% par rapport à celle de 2023, qui s'élevait à environ 331 M USD. Le nombre d'actions échangées a diminué de 37% pour s'établir à 100 millions d'actions, contre 160 millions d'actions en 2023. En ce qui concerne les indices sectoriels, la plus forte baisse a été enregistrée dans le secteur des services bancaires et financiers avec 15,77%, suivi par le secteur des services avec 14,32%, puis par celui de l'investissement avec 11,48%, tandis que les indices de l'industrie et de l'assurance ont diminué de 2,69% et 4,49% respectivement. Le pourcentage d'investissements locaux en bourse a atteint 66%

contre 34% pour les investissements étrangers, ce qui est similaire à la situation fin 2023, indiquant une certaine stabilité des investissements étrangers.

2. BILAN DE L'ÉCONOMIE PALESTINIENNE EN 2024

Le ministère de l'Économie nationale a déclaré que l'économie palestinienne a été confrontée à un choc sans précédent en raison de la guerre dans la bande de Gaza et la forte détérioration des recettes fiscales. Ces facteurs ont provoqué une contraction du PIB de 28% et une augmentation du taux de chômage à 51% (35% en Cisjordanie et 80% à Gaza), avec l'effondrement de toutes les activités économiques dans la bande de Gaza et une forte baisse des activités économiques en Cisjordanie.

Le volume des échanges commerciaux en Palestine avec l'extérieur au cours de l'année 2024 a connu une baisse de 11 %, et la valeur des exportations de biens et de services en Palestine a connu une baisse de 13 %. Les importations de biens et de services ont quant à elles connues une contraction de 11% par rapport à 2023.

En termes de finances publiques, le déficit budgétaire de l'Autorité palestinienne a augmenté de 172 % en 2024 par rapport à 2023, principalement

en raison des conséquences de la guerre et des restrictions sur les *clearances revenues*.

SYRIE

1. EFFORT DE REDRESSEMENT DU SECTEUR DE L'ÉLECTRICITÉ

Les autorités de transition ont annoncé un objectif de fourniture, d'ici deux mois, de 8 heures d'électricité publique par jour, alors que la production actuelle – inférieure à 2 GW – ne permet de fournir que quelques heures d'électricité par jour. Le directeur général de l'Établissement public de la transmission et la distribution d'électricité a annoncé le 7 janvier que deux navires-centrales, de Turquie et du Qatar, devraient fournir une capacité supplémentaire de 800 MW. La pénurie d'électricité en Syrie implique une baisse contrainte de la consommation et le recours à des opérateurs informels de groupes électrogènes. Une partie des infrastructures électriques (centrales, lignes de transmission) ont été fortement endommagées lors de la guerre civile, entraînant un effondrement de la production d'électricité.

PRINCIPAUX INDICATEURS DES PAYS DE LA ZONE

	SOURCE	ÉGYPTE	IRAK	IRAN	ISRAËL	JORDANIE	LIBAN	PALESTINE	SYRIE
Population (Millions) - 2024	FMI / WEO	107	44	87	10	11	5,8 **	5,5 *	21 **
PIB (Mds USD) - 2024p	FMI / WEO	380	264	434	528	53	23 **	17 *	6,2 **
PIB / Hab. (USD) - 2024p	FMI / WEO	3542	5947	5013	53111	4682	3931 **	3181 *	295 **
Croissance PIB réel (%) - 2024p	FMI / WEO	2,7	0,1	3,7	0,7	2,4	-5,7 **	-5,4 *	-1,5 **
Solde budgétaire (% PIB) - 2024p	FMI / WEO	-10,1	-5	-3,1	-9	-7,4	0 **	-1 *	-8 **
Dette publique (% PIB) - 2024p	FMI / WEO	91	46	35	68	92	158 **	50 *	n/a
Rating Coface 2024	COFACE	C	E	E	A4	C	D	n/a	n/a
Inflation mensuelle en g.a. (%)	Statistiques officielles	26,4	3,1	31,2	3	1	32,9	60	100 **
PMI mensuel	Statistiques officielles	49,0	n/a	49,8	47,4	n/a	45,0	n/a	n/a
Exportations françaises (M€) - 2023	Douanes françaises	1742	331	282	1803	339	362	17	22
Importations françaises (M€) - 2023	Douanes françaises	1117	1655	41	1471	47	98	4	5

* = DONNÉES BANQUE MONDIALE

AGENCE DE NOTATION COFACE - ESTIMATION DU RISQUE DE CRÉDIT MOYEN DES ENTREPRISES D'UN PAYS

A1 TRÈS FAIBLE / **A2** PEU ÉLEVÉ / **A3** SATISFAISANT / **A4** CONVENABLE / **B** ASSEZ ÉLEVÉ / **C** ÉLEVÉ / **D** TRÈS ÉLEVÉ / **E** EXTRÊME

LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR EST PRÉSENTE DANS PLUS DE 100 PAYS À TRAVERS SES SERVICES ÉCONOMIQUES

POUR EN SAVOIR PLUS SUR SES MISSIONS ET SES IMPLANTATIONS : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

RÉDACTION : SERVICE ÉCONOMIQUE RÉGIONAL DE BEYROUTH

POUR VOUS ABONNER : beyrouth@dgtresor.gouv.fr